

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Madame Laurence MULLER-BRONN

- Etaient présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, président de séance
- Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/549 - 73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social
PDH - Proposition d'attribution d'agrément et de subventions départementales pour la création de logements locatifs sociaux

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer :

- à OPUS 67, l'agrément pour l'acquisition-amélioration de 9 logements à Wissembourg, l'agrément pour la construction de 11 logements PLUS à Niederbronn Les Bains, de 6 logements PLUS à Schweighouse-sur-Moder, de 17 logements PLUS à Saverne, de 28 logements PLUS de la résidence séniors à Haguenau ainsi que l'attribution d'une subvention départementale de 252 000 € ;
- à HABITAT DE L'ILL, l'agrément pour la construction de 20 logements PLUS et de 4 logements PLAI pour la construction de la résidence séniors à Weyersheim ;
- à la SIBAR l'agrément pour la construction de 31 logements PLUS à Kilstett et de 19 logements PLUS à Marckolsheim ainsi qu'une subvention départementale de 180 500 € ;
- à DOMIAL ESH, l'agrément pour la construction de 6 logements PLAI à Haguenau ainsi qu'une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre et de la politique volontariste du Département de 51 000 €
- à VILOGIA, des agréments et une subvention au titre de la délégation des aides à la pierre de l'État et de la politique volontariste du Département de 102 000 € pour la construction de 29 logements PLUS et de 12 logements PLAI collectifs situés rue du Maréchal Joffre à Bischwiller

Elle approuve par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les conventions type d'agrément, d'attribution de subvention et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, OPUS 67, HABITAT DE L'ILL, la SIBAR, DOMIAL ESH et VILOGIA.

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à intervenir sur cette base entre le Département, OPUS 67, HABITAT DE L'ILL, la SIBAR, DOMIAL ESH et VILOGIA.

Non participation au vote : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Etienne WOLF, Madame Nathalie ERNST, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1113897-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17